

## Analyses psychologiques et psychanalyses : un capharnaüm

*Jacques Van Rillaer*

Professeur à l'université de Louvain-la-Neuve

Le mot « analyse » est emprunté au grec *analysis*, « décomposition », « résolution ». Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, dirigé par Alain Rey<sup>1</sup>, il « désigne d'abord une décomposition d'éléments de nature intellectuelle et abstraite, une critique, puis un procédé de raisonnement (1641). A la même époque, en logique (1637), il s'oppose à *synthèse*. Il s'applique aussi à la décomposition des éléments du discours (1775), par exemple dans analyse logique, analyse grammaticale (1778). L'emploi concret, en chimie, est attesté dès le début du XVIII<sup>e</sup> s. (1726) et semble découler du sens chimique du verbe analyser. Le mot est entré dans l'usage courant, notamment à propos de l'examen psychologique du comportement au XVIII<sup>e</sup> s. ».

« Analyser v. tr. est dérivé d'*analyse*, manifestant la vitalité de ce mot au XVII<sup>e</sup> siècle, d'abord en chimie (1679), le verbe semblant antérieur au substantif dans cet emploi. Il devient usuel au XVIII<sup>e</sup> s. comme verbe abstrait (1725), par exemple en psychologie (1746, Condillac), d'où *s'analyser* (1801) ». « *Analyste* n., autre dérivé d'*analyse*, apparaît (1638) dans le contexte des mathématiques, puis au sens de "personne qui analyse des idées, des sentiments" (1780) et "critique qui analyse une œuvre" (1829). Un emploi concret concerne la chimie (1875). Au XX<sup>e</sup> s., le mot s'applique à l'analyse économique, financière, puis à celle de l'informatique, d'où "analyste programmeur" (v. 1960). D'autres emplois de *analyse*, *analytique*, *analyser* et *analyste* concernent la psychanalyse. »

### Analyses psychologiques

Ainsi donc, l'expression « analyse psychologique » apparaît dès le XVIII<sup>e</sup> s., notamment dans *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) de Condillac. Au XIX<sup>e</sup> s., elle a été utilisée dans des sens divers par une série d'auteurs, entre autres, Maine de Biran, Taine, Laromiguière, Wundt.

Pierre Janet utilisait cette expression dès la fin des années 1880, sans toutefois en faire un concept à lui, contrairement à ce que tentera de faire Freud pour sa version allemande « Psychoanalyse ». Janet désignait par là l'étude détaillée du psychisme d'une personne. Lorsqu'il s'agissait de patients qu'on appelait à l'époque des « hystériques » ou des « névropathes », Janet recherchait les « idées subconscientes », qui dérivent de « souvenirs traumatisants »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Paris, éd. Dictionnaires Le Robert, 1992, tome 1, p. 70.

<sup>2</sup> Janet préférait le terme « subconscient » à « inconscient », dont la signification était, déjà à son époque, des plus ambiguës. « Subconscient » désigne des idées ou des processus « en dessous » de la conscience, mais de même nature qu'elle.

## Psychanalyses

En 1886, Freud inaugure sa pratique de neurologue. Durant une dizaine d'années, son principal outil de traitement est l'hypnotisme. A partir de 1895, il utilise la méthode des associations libres, qui consiste à inviter le patient à énoncer à haute voix, en présence du thérapeute, tout ce qui lui passe par la tête. Dans ses publications, Freud désigne son activité thérapeutique d'abord par les termes « traitement psychique » (*Psychische Behandlung*) ou « traitement de l'âme » (*Seelenbehandlung*). Il parle ensuite indifféremment d'« analyse psychique », d'« analyse psychologique », d'« analyse cathartique » ou de « psychothérapie cathartique »<sup>3</sup>. A cette époque, il ne manque pas de rendre hommage à Janet, « à qui, écrit-il, la doctrine de l'hystérie est si extraordinairement redevable et avec qui nous sommes d'accord sur la plupart des points<sup>4</sup> ».

En 1896, Freud emploie pour la première fois le mot « psychoanalyse » dans le passage suivant : « Je dois mes résultats à l'emploi d'une nouvelle méthode de psychoanalyse, au procédé explorateur de J. Breuer, un peu subtil, mais qu'on ne saurait remplacer, tant il s'est montré fertile pour éclaircir les voies obscures de l'idéation inconsciente. Au moyen de ce procédé — qu'il ne faut pas décrire à cet endroit — on poursuit les symptômes hystériques jusqu'à leur origine qu'on trouve toutes les fois dans un événement de la vie sexuelle du sujet bien propre à produire une émotion pénible. »<sup>5</sup>

Autrement dit, Freud désigne par « psychoanalyse » une méthode d'analyse psychologique, qui est celle de Joseph Breuer, différente de celle de Janet et d'autres. Cette méthode consiste à retrouver des émotions bloquées (*eingeklemmten Affekte*), provoquées par des événements oubliés, et à aider le patient à les mettre en mots (*die Affekte Worte geben*) de façon à les « décharger » (*Entladung*, « catharsis », « abréaction »).

Freud tiendra les mêmes propos jusqu'au début des années 1910. Il écrit par exemple en 1910 : « Ce n'est pas à moi que revient le mérite — si c'en est un — d'avoir fait naître la psychanalyse. Je n'ai pas participé à ses débuts. J'étais encore étudiant, absorbé par la présentation de mes derniers examens, lorsqu'un médecin viennois, le Dr. Joseph Breuer, appliqua pour la première fois ce procédé à une jeune fille souffrant d'hystérie (1880-1882). Nous devons donc nous occuper d'abord de l'histoire de cette malade et de son traitement<sup>6</sup> ».

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le terme « psychanalyse » est utilisé par différents auteurs pour désigner des psychothérapies centrées sur les propos des patients et, plus particulièrement, la méthode attribuée à Breuer. Ainsi, le psychiatre suisse Ludwig Frank publie, en 1910 à Munich, un ouvrage intitulé *Die Psychanalyse*, où il critiquait « la déviation » que constitue la psychanalyse de Freud par rapport à la vraie psychanalyse, celle de Breuer. Frank reprochait à Freud notamment l'importance attribuée au facteur sexuel<sup>7</sup>.

Notons que Frank et d'autres psychiatres suisses germanophones, comme Auguste Forel et Dumeng Bezzola, écrivaient « Psychanalyse » sans « o » et se moquaient quelque peu de Freud, qui semblait ignorer les règles de la formation des mots composés à partir du grec<sup>8</sup>. En effet, en allemand comme en français, on ne dit pas « psychoiatre » mais « psychiatre », on ne dit pas

<sup>3</sup> Par exemple, dans les *Studien über Hysterie* (1895), trad., *Etudes sur l'hystérie, Œuvres complètes*, PUF, vol. II, 2009.

<sup>4</sup> *Etudes sur l'hystérie* (1895), *op. cit.*, p. 254

<sup>5</sup> « L'hérédité et l'étiologie des névroses » (1896), *Œuvres complètes*, PUF, 2005, III, p. 115s.

<sup>6</sup> *Ueber Psychoanalyse (Fünf Vorlesungen)* (1910), *Gesammelte Werke*, Fischer, VIII, p. 44.

<sup>7</sup> Voir Mikkel Borch-Jacobsen & Sonu Shamdasani, *Le dossier Freud. Enquête sur l'histoire de la psychanalyse*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2006, p. 116.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 95.

« psychoasthénique » mais « psychasthénique ». Il faut donc dire, en allemand comme en français, « psychanalyse » et non « psychoanalyse ».

Jusqu'au début des années 1910, Freud n'avait pas d'objection à l'utilisation du mot « psychanalyse » — avec ou sans « o » — par d'autres psychothérapeutes que lui. S'il déclarait encore à cette époque que Breuer était le créateur de la psychanalyse, c'est parce que c'était l'opinion de ses confrères et probablement aussi la sienne.

Notons encore que Freud, à cette époque, utilisait parfois d'autres expressions que « psychanalyse » pour désigner sa méthode, par exemple « méthode analytique de psychothérapie » ou « psychothérapie analytique<sup>9</sup> ».

### La tentative de labelliser la « psychanalyse »

Dans les années 1910, Freud va être de plus en plus connu ... et de plus en plus contesté, y compris par de proches collègues et amis, comme Adler, Jung et Stekel. C'est à cette époque qu'il va s'employer à faire du terme « psychanalyse » sa propriété et à paraître le maître souverain d'une nouvelle discipline, le seul à pouvoir décider de son contenu<sup>10</sup>. Alors qu'il déclarait en 1910 « Ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir fait naître la psychanalyse », il écrit en 1914, après la rupture avec Adler, Stekel, Jung et quelques autres : « La psychanalyse est ma création. Pendant dix ans, j'ai été le seul à m'en occuper. (...) Personne ne peut, mieux que moi, savoir ce qu'est la psychanalyse, en quoi elle diffère d'autres modes d'exploration de la vie psychique et ce qui doit être désigné par son nom<sup>11</sup> ».

Alors qu'il racontait quelques années plus tôt que le traitement d'Anna O par Breuer était la première application de la psychanalyse, Freud souligne désormais ce qui différencie sa méthode de celle de Breuer. Il affirme que l'essentiel, pour lui, consiste à ramener à la conscience des événements sexuels dont le souvenir avait été refoulé, alors que Breuer pensait que l'essentiel est d'amener une décharge d'émotions bloquées. Dans des conversations avec des confrères qu'il jugeait alors fiables, par exemple Sandor Ferenczi, Freud n'hésite plus à discréditer Breuer et va même jusqu'à leur confier qu'Anna O n'avait pas été guérie !<sup>12</sup>

Au moment où Freud, en 1914, affirme avec force la spécificité de sa méthode d'analyse psychologique, il précise : « Toute orientation de recherche qui reconnaît le *transfert* et les *résistances*, et les considère comme le point de départ de son travail, peut se qualifier *psychanalytique*<sup>13</sup> ».

Rappelons qu'il désigne par « transfert » l'apparition, dans la situation présente, d'anciens modes de relations. Le prototype en est la répétition, dans la cure, de réactions à l'égard de la mère ou du père. La résistance, au sens freudien, est « tout ce qui interrompt la progression du travail psychanalytique<sup>14</sup> ». Autrement dit, tout énoncé qui contredit la doctrine freudienne est une

<sup>9</sup> « De la psychothérapie » (1905), *Œuvres complètes*, PUF, 2006, VI, p. 45-58.

<sup>10</sup> Voir S. Shamdasani, « La psychanalyse, marque déposée », In : C. Meyer et al., *Le livre noir de la psychanalyse*, Paris, Les Arènes, 2005, 830 p. Rééd. en poche, Coll. 10/18 (n° 3991), p. 205-225.

<sup>11</sup> *Zur Geschichte der psychoanalytischen Bewegung* (1914), G.W., X, p. 44.

<sup>12</sup> voir M. Borch-Jacobsen, La vérité sur le cas de Mlle Anna O. In : C. Meyer et al., *op.cit.*, p. 25-30. Rééd., Coll. 10/18, p. 37-43.

<sup>13</sup> *Zur Geschichte der psychoanalytischen Bewegung*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>14</sup> *Die Traumdeutung* (1900), G.W., II, p. 521.

résistance qui procède d'une défense inconsciente. (L'adhésion à ce type de « dialectique » fait de la psychanalyse un système « irréfutable », au sens poppérien).

La définition « classique » de l'analyse freudienne date de 1923 : « Psychanalyse est le nom : 1) d'un procédé d'investigation des processus psychiques qui autrement sont à peine accessibles ; 2) d'une méthode de traitement des troubles névrotiques, qui se fonde sur cette investigation ; 3) d'une série de conceptions psychologiques acquises par ce moyen et qui fusionnent progressivement en une discipline scientifique nouvelle <sup>15</sup> ».

A la fin de sa longue carrière, Freud précise que « les principaux constituants de l'édifice doctrinal psychanalytique sont les doctrines de la résistance et du refoulement, de l'inconscient, de la significativité étiologique de la vie sexuelle et de l'importance des expériences vécues de l'enfance<sup>16</sup> ».

Comme nous l'avons dit, à partir de 1914 Freud et les disciples restés fidèles vont tout faire pour que le mot « psychanalyse » ne désigne que la seule doctrine freudienne. Les deux principaux dissidents vont aller dans le même sens ! Adler appellera sa méthode « psychologie individuelle » et Jung appellera la sienne « psychologie analytique ». N'empêche : le terme va être utilisé par d'autres psys, pour désigner l'analyse psychologique de comportements, de phénomènes sociaux et de productions culturelles, à telle enseigne qu'en 1920, Ernest Jones, un des élèves invariablement fidèles au maître, s'en désole et écrit au Comité secret (destiné à veiller à l'orthodoxie freudienne et composé de cinq disciples fiables, réunis autour de Freud) : « Sur la base de divers rapports que j'ai eus dernièrement d'Amérique et de la lecture de la littérature récente, je suis au regret de dire que j'ai une très mauvaise impression de la situation là-bas. Tout et n'importe quoi passe pour de la psychanalyse, pas seulement l'adlérisme et le jungisme, mais n'importe quelle sorte de psychologie populaire ou intuitive. Je doute qu'il y ait six personnes en Amérique qui puissent dire quelle est la différence essentielle entre Vienne et Zurich, du moins clairement<sup>17</sup> ».

En 1926, Jones s'offusque encore toujours du bric-à-brac « psychanalytique » : « Quand tant de choses circulent sous le nom de psychanalyse, notre grande réponse aux enquêteurs est "la psychanalyse, c'est Freud"<sup>18</sup> ».

En fait, malgré les efforts de Freud et des disciples orthodoxes pour faire de « psychanalyse » un label protégé, le mot va désigner des conceptions de plus en plus éloignées de la conception de Breuer et de Freud (rappelons que c'est pour désigner la méthode du premier que Freud utilise le terme pour la première fois et qu'il le fera encore pendant des années).

Septante ans après les protestations de Jones, le président de l'Association internationale de psychanalyse, Robert Wallerstein, écrivait, dans son ouvrage *The Psychoanalyses and the Psychotherapies* : « Nous vivons dans un monde de diversité psychanalytique croissante, un monde de psychanalyses multiples (et divergentes), avec des frontières traçables de façons conceptuellement divergentes, ce qui bien sûr rend difficile d'établir une distinction d'ensemble entre psychanalyse et psychothérapie. »<sup>19</sup>

<sup>15</sup> « "Psychoanalyse" und "Libidotheorie" » (1923), G.W., XIII, p. 211. Trad., *Résultats, idées, problèmes*, PUF, 1985, vol. 2, p. 51.

<sup>16</sup> *Autoprésentation* (1925), *Œuvres complètes*, PUF, XVII, 1992, p. 86.

<sup>17</sup> Cité dans Borch-Jacobsen & Shamdasani, *op. cit.*, p. 435. « Zurich » désigne ici la « psychologie analytique » de Jung et de ses disciples.

<sup>18</sup> Lettre à Freud, 25 janvier 1926, dans S. Freud & E. Jones, *Correspondance complète (1908-1939)*, PUF, 1998, p. 684.

<sup>19</sup> Yale University Press, 1995, p. 510. Cité dans Borch-Jacobsen & Shamdasani, *op. cit.*, p. 439.

## La légalité du titre de « psychanalyste »

Dans aucun pays au monde, le titre de psychanalyste se trouve légalement réservé à des personnes qui auraient accompli une formation ad hoc. Du point de vue légal, tout le monde peut dire qu'il fait de « l'analyse psychologique », qu'il est « analyste » ou « psychanalyste », comme n'importe qui peut se dire historien, astrologue ou graphologue. Rien n'empêche des psychanalystes « autodidactes » ou « autoproclamés » de se définir comme des professionnels, alors qu'ils n'ont suivi aucun cursus « psychanalytique », « psychologique » ou « psychiatrique ».

Certes, il existe des Ecoles de psychanalyse qui offrent des formations. Elles ont des critères de sélection et de reconnaissance du titre de leurs membres, des critères qui varient considérablement de l'une à l'autre. Depuis 1925, deux règles de formation ont été adoptées par l'Association psychanalytique internationale et ensuite par la plupart des Ecoles : étudier les écrits canoniques du fondateur (Freud, Jung, Adler, Klein, Lacan *et al.*) et faire soi-même une analyse « didactique » auprès d'un analyste reconnu de l'Ecole.

Notons qu'un mois après la promulgation de la règle de la didactique au Congrès de Bad Homburg, Freud relativisait son importance, alors même que sa pratique professionnelle consistait principalement à former des élèves. Dans une circulaire envoyée à ses principaux disciples, il écrivait le 20 octobre 1925 : « J'aimerais rendre libéralement l'enseignement de l'analyse accessible à toutes les personnes qui y aspirent, même si elles ne peuvent pas se soumettre aux conditions rigoureuses d'un cursus complet<sup>20</sup> ». Freud était avant tout préoccupé d'étendre son influence et de rassembler autour de lui un maximum d'adeptes.

Jacques Lacan, lui aussi très préoccupé de faire école et d'être suivi par un maximum de fidèles, a largement contribué à la multiplication d'analystes sans formation psychiatrique ou psychologique (universitaire). Au moment d'instituer son Ecole, il est même allé jusqu'à poser un principe qui a libéré de leurs scrupules des analystes autoproclamés : « Rappelons d'abord un principe : le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même. Ce principe est inscrit aux textes originels de l'Ecole et décide de sa position. Ceci n'exclut pas que l'Ecole garantisse qu'un analyste relève de sa formation. Elle le peut de son chef. Et l'analyste peut vouloir cette garantie<sup>21</sup> ».

## Que conclure de l'usage du mot « psychanalyse » ?

1. Dans le grand public, mais aussi chez un certain nombre de psys, ce mot désigne à peu près n'importe quelle pratique psychothérapeutique ou d'analyse psychologique. Dans un sens plus restreint, il désigne toute conception selon laquelle il y a un Autre à l'intérieur de nous et que seulement ceux qui s'appellent psychanalystes sont habilités à le découvrir. Pour les freudiens orthodoxes, « psychanalyse » ne peut désigner que la théorie et la pratique fondées sur les textes freudiens, tout le reste n'étant que des conceptions abâtardies ou erronées.

2. Vu la polysémie du mot « psychanalyse », il est désormais préférable d'utiliser des termes comme « freudisme », « lacanisme », « jungisme », « kleinisme », etc., que le terme générique. Les procédés d'interprétation de Jung, d'Adler, de Stekel, de Rank, de Ferenczi, de Reich, de Fromm, de Sullivan et d'autres peuvent parfaitement s'intituler « psychanalyse », quand bien même ils

<sup>20</sup> Cité dans S. Freud et S. Ferenczi, *Correspondance*, 2000, Tome 3, p. 261.

<sup>21</sup> Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'Ecole. Réédité dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 243.

diffèrent plus ou moins fortement de ceux de Freud. Tous ces auteurs font des « analyses psychologiques », eux aussi affirment qu'il y a un « Au-delà » en nous, qu'eux seuls sont capables de déchiffrer et de révéler.

D'autre part, des auteurs qui ne sont pas des « psys » font également usage de ce terme, sans qu'on puisse y faire la moindre objection. Gaston Bachelard l'utilisait pour désigner son travail d'épistémologue des sciences. Dans son célèbre ouvrage *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective* (1947)<sup>22</sup>, il ne citait Freud qu'une seule fois : à la page 178, à propos de l'importance donnée aux excréments par certains individus. Jean-Paul Sartre utilisait le vocable « psychanalyse » dès 1943 pour désigner le déchiffrement du « choix fondamental » d'une personne, à partir de ses conduites observables. En présentant sa « psychanalyse existentielle », il écrivait que « l'esquisse première de cette méthode nous est fournie par la psychanalyse de Freud et de ses disciples », mais qu'« elle en diffère radicalement sur plusieurs points<sup>23</sup> ». Parmi les différences : il n'y a pas a priori chez tous les êtres humains un complexe d'Œdipe, complexe que les patients ignorent et que le psychanalyste freudien peut leur révéler. En 1943, Sartre regrettait que cette « psychanalyse n'a pas encore trouvé son Freud<sup>24</sup> ». Lui-même montrera son fonctionnement dans ses psychanalyses de Baudelaire, Genet, Flaubert et de lui-même (*Les Mots*).

« Psychanalyse » et « freudisme » ne sont pas davantage synonymes que « christianisme » et « catholicisme romain ». L'éditeur de la collection « Que sais-je ? » a été bien inspiré en publiant d'une part *La psychanalyse* et d'autre part *Le freudisme*. Le freudisme n'est qu'une des innombrables formes d'analyse psychologique.

---

<sup>22</sup> Paris, Vrin, 1947, 8<sup>e</sup> éd., 1972, 257 p.

<sup>23</sup> *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, NRF, Gallimard, 1943, p. 656.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p 663.